

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

Ordre du jour de la séance ordinaire du 10 janvier 2022

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux
4. Comptes
5. Règlements
 - 5.1. Règlement 2022-402-3 modifiant le règlement 2012-402 concernant la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc : adoption
 - 5.2. Règlement 2022-457 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2022 : adoption
 - 5.3. Règlement 2022-458 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus(es) municipaux : avis de motion et présentation du projet
 - 5.4. Règlement 2022-358-13 amendant le règlement numéro 2006-358 relatif au zonage afin de modifier la hauteur des bâtiments principaux de la zone Mic-3
 - 5.4.1. Avis de motion
 - 5.4.2. Adoption du premier projet
 - 5.4.3. Consultation publique
6. Correspondance et demandes
 - 6.1. Liste de la correspondance
7. FQM : adhésion 2022 (1 823,32 \$ plus taxes)
8. ADMQ : adhésion 2022 (495 \$ plus taxes)
9. Programme Emplois d'été Canada 2022
10. Site internet
11. Aide financière reçue dans le contexte de la pandémie de la COVID-19
12. Brigadier(ère) scolaire : embauche
13. Voirie :
 - 13.1. Travaux de pavage 2022 : mandat
14. Office d'habitation de Brome-Missisquoi : budget 2022

15. Urbanisme

15.1. Énergir : demande d'autorisation à la CPTAQ (utilisation à une fin autre que l'agriculture)

15.2. Gestim : nomination

15.3. Rapport des permis

16. Loisirs

16.1. Patinoire : surveillance

16.2. Camp de jour 2022

16.2.1. Contrat

16.2.2. Contribution de la Municipalité

17. Fabrique : tonte de pelouse

18. Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : code de vie

19. Rapports du maire et des comités

20. Affaires diverses

21. Période de questions

22. Levée de la séance